

La fusion CEEAC-CEMAC en marche

APA, 07-10-2010 Yaoundé (Cameroun) - Les ministres des pays membres de la Communauté Économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté Économique et monétaire des États de l'Afrique centrale (CEMAC) viennent de se réunir à Yaoundé, la capitale camerounaise, où ils ont poursuivi la réflexion sur l'idée de fusion de communautés Économiques de la sous-région, a appris APA mercredi de source officielle. L'idée rentre dans le cadre de la rationalisation des Communautés Économiques Régionales (CER), prescrite par l'Union africaine (UA).

En Afrique centrale, il existe ainsi des États qui se retrouvent à la fois au sein de la CEEAC ou de la CEMAC, et qui sont également membres d'autres regroupements plus étendus. Cet état de choses se traduit généralement soit par l'appartenance de certains États à plusieurs Communautés, soit par des actions non coordonnées ou contreproductives. La CEEAC, par exemple, regroupe l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la RD Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, Sao Tomé et Príncipe et le Tchad. La CEMAC, pour sa part, qui regroupe l'Union monétaire de l'Afrique centrale (UMAC) et l'Union Économique de l'Afrique centrale (UEAC), compte parmi ses membres le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Équatoriale, la République centrafricaine et le Tchad. Il est ainsi question, à moyen terme, d'activer le fonctionnement du Comité de pilotage mis sur pied à cet effet et qui comprend, en dehors des deux regroupements, l'UA, la Commission Économique des Nations unies pour l'Afrique (CNUA) et la Banque africaine de développement (BAD).

« L'Afrique centrale a aujourd'hui besoin d'un espace Économique harmonisé, fort, compétitif et mieux intégré », a expliqué à APA le ministre camerounais en charge de l'Économie, de la Planification et de l'aménagement du territoire, Louis Paul Motaze. Le budget de démarrage du nouveau processus, qui s'étendra sur l'année 2011, est de 300 millions FCFA, soit 30 millions FCFA par État membre CEEAC. Le calendrier de sa mise en œuvre sera, lui, financé plus tard par tous les pays membres des deux regroupements de la sous-région.